

# Projet devoir de mémoire- Modalités Ville de Perpignan

Fiche action 3 B

## Devoir de mémoire

**Information** À la charge de la structure : Petit matériel et déplacement intra muros.

### Publics concernés :

9-12 ans et adolescents

### Structures inscrites :

2 Classes Victor Hugo.

Centre de loisirs Coubertin.

EREA.

EAJ : extrascolaire.

### Contacts :

Pour classes, centre de loisirs et EREA : Laurent

Grégoire du Projet Educatif Local

[gregoire.laurent@mairie-perpignan.com](mailto:gregoire.laurent@mairie-perpignan.com)

Pour EAJ : Saïda Malki :

[malki.saïda@mairie-perpignan.com](mailto:malki.saïda@mairie-perpignan.com)

**Présentation (Intentions)** : L'année 2014/2015 doit permettre de participer au centenaire de la grande guerre 14/18. Dans le cadre du devoir de mémoire et de la transmission aux générations futures, la Ville souhaite proposer aux enfants et aux jeunes une démarche citoyenne au travers la mise en place du projet annuel « devoir de mémoire ». Les enfants ont une année scolaire pour construire un parcours autour de la mémoire grâce aux propositions suivantes.

**Objectifs** : les structures inscrites au projet doivent élaborer un parcours autour de la mémoire pour lui donner tout son sens. Les visites, les rencontres, les recherches de document doivent permettre aux enfants de vivre l'histoire différemment à travers l'histoire commune.

Les groupes doivent élaborer un travail de recherches à partir du nom des soldats morts pendant les conflits. Il dispose d'une année scolaire pour effectuer les recherches sur la ou les personnes et les lieux de mémoire du département.

L'ensemble du projet et des recherches doit donner lieu à une production (film, reportage photos, chants, interviews, théâtre, livret documentaire...) qui sera présenté le 02 juin 2015 (date de fin des commémorations du centenaire) en présence de l'ensemble des structures inscrites au projet. (organisation en cours)

**Contenus** : le travail de préparation en classe ou dans la structure de loisirs sera ponctué par : une visite du centre de mémoire, une sortie sur un des lieux de mémoire du département et la participation aux cérémonies du 11 novembre 2014 et du 8 mai 2015.

### **Déroulé des actions et contact :**

- Au préalable des actions, un temps de préparation obligatoire (1h00), entre la personne référent du projet retenu et le coordonnateur PEL ou EAJ est nécessaire entre le 24 novembre et le 19 décembre)
- La participation à la cérémonie officielle du 8 mai 2015 s'effectue en présence de l'enseignant ou des animateurs, des enfants et des parents de la structure engagée dans le projet.
- L'équipe pédagogique de la structure devra mettre en place un espace de communication pérenne vers les familles sur la structure afin d'informer celles-ci du projet et de valoriser le travail des enfants.

Pour les primaires : La sortie sur un lieu de mémoire est prise en charge par la caisse des écoles. La réservation du bus se fait par la structure auprès du SIST. Le listing des enfants inscrits à la restauration scolaire sera envoyé un mois avant la sortie afin que Laurent Grégoire réserve des repas froids.

### A partir de janvier 2015 :

- Recherche à partir du Service des **Archives de la Ville** : Le service propose une recherche sur les hommes Perpignanais partis au combat, présentation de carte postale de l'époque, et des lieux militaires de la Ville. C'est un point de départ pour le travail de recherche de l'enseignant ou de l'animateur.  
Pour inscription et réservation, contact direct auprès de Mme Michelle Pernelle.  
[pernelle.michelle@mairie-perpignan.com](mailto:pernelle.michelle@mairie-perpignan.com).
- **Musée des monnaies et des médailles** Joseph Puig : Exposition « regards croisés sur la grande guerre : Histoire de familles » Visite libre ou guidée le vendredi matin pour les scolaires, le mercredi après midi pour l'extra scolaire. Séance pédagogique pour les enseignants et animateurs le 14 janvier 2015 après midi. (Cette proposition peut être complétée pour l'extrascolaire par l'intervention d'un animateur autour des jeux de société de l'époque : 4 séances prises en charge par le Pôle muséal/une par structure maximum. Séances supplémentaires : 80 euros la séance à la charge de la structure).  
Inscription obligatoire à [musees-mediation@mairie-perpignan.com](mailto:musees-mediation@mairie-perpignan.com).
- Visite du **centre de mémoire** en présence de bénévoles du site. Exposition **sur** la grande guerre et les grands conflits mondiaux. La visite peut être préparée avec le service éducatif du musée ([VBroch@ac-montpellier.fr](mailto:VBroch@ac-montpellier.fr))
- **Sortie journée sur site** avec un bénévole de l'association du souvenir français (date libre) La journée comprend une visite et une intervention de l'association.

**Pour les primaires** : Contacter Laurent Grégoire Déplacement pris en charge par la caisse des écoles. Fort Bellegarde du Perthus, Rallye Joffre à Rivesaltes (en Mai /juin), Chemin de la liberté/Retirada (Ceret et Argeles), Site de la bataille du Boulou.

L'association propose également de rencontrer les enfants en classes avec des témoignages.

**Pour les EAJ** : contacter Saïda Malki

Fort Bellegarde du Perthus, Chemin de la liberté/Retirada (Ceret et Argeles), Village de Valmanya.